

reconnaisse et protège pleinement les intérêts des États côtiers, a déclaré M. Crosbie. Les représentants du Canada joueront un rôle actif dans les discussions afin d'atteindre ces objectifs.»

Cette question sera également soulevée par la délégation canadienne à l'occasion de la prochaine réunion préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra à Genève au mois d'août.

Les conclusions de la réunion de New York serviront de base pour la rédaction d'un rapport des Nations Unies.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874